

ACTUALITÉS

Tavelure

Risque de repiquage.

Maladies de conservation

Raisonner la lutte le mois précédant la récolte.

Chancre

Risque accru en période humide.

Pucerons lanigères

Surveiller d'éventuelles remontées des populations.

Carpocapse

Évaluation pour 2020.

Tordeuses de la pelure

Fin des risques.

Punaises

À surveiller.

Psylle

Faible pression.

Anthronome du poirier

À surveiller.

Bilan à la récolte

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Ce bulletin est rédigé sur la base d'observations provenant de vergers répartis en Pays de la Loire. S'ajoutent les observations et signalements des acteurs de la filière présents sur l'ensemble de la région.

POMMES - POIRES

• Météo

Prévisions

Le vent sera encore présent cette semaine, accompagné de pluies plus soutenues mardi. L'humidité pourrait réactiver le développement des maladies installées dans certaines parcelles. Il faut surveiller l'état sanitaire de ses parcelles.

Cette semaine sera donc perturbée, avant le retour de conditions plus clémentes la semaine suivante, pour poursuivre la cueillette en bonnes conditions.

lun 23	mar 24	mer 25	jeu 26	ven 27	sam 28	dim 29
12°C 21°C	14°C 22°C	12°C 20°C	14°C 22°C	14°C 22°C	11°C 21°C	13°C 23°C

Prévisions Météo France

• Tavelure

Observations

Des taches étaient présentes dans quelques parcelles.

Évaluation du risque

Les averses de la semaine pourraient provoquer des repiquages à condition que les durées d'humectation soient suffisantes.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

• Maladies de conservation

La gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la date prévisionnelle de récolte, des conditions météorologiques annoncées durant cette dernière et de la durée de stockage prévue. Le risque tavelure doit également être pris en compte dans les parcelles où des taches sont observées.

Rappel sur la biologie de ces champignons, les mesures préventives, la prophylaxie et les méthodes alternatives : voir [BSV n° 18 du 02/08/2019](#)

Pour plus d'informations sur les maladies de conservation, vous pouvez aussi consulter le lien suivant : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos%20285/285p21-29.pdf

Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. Les pluies sont favorables aux maladies de conservation et aux repiquages de tavelure.

Mesures préventives

La gestion des maladies de conservation passe par des mesures préventives :

- 1- Action sur la vigueur, en raisonnant la fertilisation et en agissant sur la concurrence de l'enherbement,
- 2- Eviter les blessures, en réduisant les dégâts de tordeuses (2ème génération) et en cicatrisant les plaies rapidement (en cas de grêle par exemple),
- 3- Favoriser l'aération de la végétation (enlever les gourmands),
- 4- Maitriser la charge par la taille et l'éclaircissage.

Prophylaxie

Le recours aux mesures prophylactiques simples est indispensable pour limiter les risques encourus :

- 1- Eliminer tous les symptômes chancreux lors des opérations de taille,
- 2- Eliminer les fruits momifiés,
- 3- Supprimer les rameaux dans l'interrang soumis à des chocs lors des passages, ainsi que les fruits trop près du sol,
- 4- Récolter assez tôt les variétés sensibles,
- 5- Eviter si possible de cueillir sous la pluie,
- 6- Eviter les risques de blessures et meurtrissures lors de la cueillette et lors du conditionnement,
- 7- Stocker les palox pleins sur terrain sec,
- 8- Eliminer les fruits blessés avant l'entrée en station.

• Chancre

Observations

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen peut provoquer des dégâts importants sur bois (formation de chancres sur rameaux, charpentières ou tronc entraînant un dessèchement brutal des rameaux) mais également sur fruits (pourriture sèche au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en conservation). Les contaminations ont lieu lors de périodes humides. Les plaies de cueillette et la chute des feuilles constituent des portes d'entrée non négligeables pour le champignon.

Evaluation du risque

La cueillette (plaies pédonculaires) et la chute des feuilles sont des périodes à risques. Les contaminations ont lieu lors des épisodes climatiques doux et humides.

Dans les parcelles sensibles (vergers contaminés ou variétés sensibles), il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie.

Mesures prophylactiques

En hiver, la taille devra être réalisée tardivement et par temps sec : le départ de sève permet une cicatrisation plus rapide. Les bois porteurs de chancres devront donc être supprimés afin de réduire l'inoculum et l'extension de la maladie.

• Puceron lanigère

Observations

La situation est stabilisée. Dans les quelques parcelles touchées, les colonies de pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*) ont été parasitées par *Aphelinus mali*.

Evaluation du risque

Le risque est faible, mais des remontées de population à l'automne sont toujours possibles.

Ce puceron doit être surveillé, même en période de récolte.

• Autres pucerons

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron cendré du pommier, puceron mauve du poirier...) migrent sur des plantes hôtes secondaires. A partir du mois de septembre, ils retournent sur

les arbres fruitiers pour y déposer les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.

Méthodes alternatives



Juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives, en mettant en place une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal afin de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et réduire ainsi le potentiel de population pour la saison prochaine.

• Carpocapse

Observations

Quelques piqûres sont signalées en conventionnel, mais les dégâts sont plus marqués en bio.

Evaluation du risque

Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles, le dénombrement des larves de carpocapse présentes dans les bandes de carton permettra d'affiner la stratégie de lutte pour 2020.

La présence de 0.5 à 1 larve en moyenne par bande (pour 40 bandes par parcelle de 2-3 ha) est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante. Si le taux de présence moyen dépasse ce seuil, la mise en place de la confusion sexuelle seule ne pourra pas être envisagée. Des interventions de soutien seront nécessaires pour contenir les populations.

Méthodes alternatives



- ⇒ Les méthodes de confusion sexuelle et/ou les applications de virus de la granulose permettent de contrôler les populations de carpocapses des pommes et des poires.
- ⇒ L'usage des filets de protection Alt'Carpo®, en mono-rang ou bloc entier, constitue aussi une méthode alternative permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.
- ⇒ Il est possible d'installer des nichoirs pour oiseaux et chauve-souris. Cependant, on constate dans certaines parcelles bio ou pas, que les oiseaux occasionnent à leur tour des dégâts conséquents sur fruits (fruits mangés ou coups de bec). Installés en trop grand nombre dans les vergers, sans même utiliser les nichoirs, ils deviennent nuisibles.
- ⇒ Le recours aux bandes cartonnées pour piéger les larves qui descendent se nymphoser sur les troncs peut permettre de réduire efficacement les populations. Positionnée en juin, les chenilles s'y installent et entrent en diapause. Mais cette méthode très chronophage est le plus souvent réservée aux petits vergers.

• Tordeuses et autres

Observations

Les relevés des pièges indiquent la fin des vols. Sur les parcelles du réseau d'observation, peu de dégâts sont observés. Les dégâts se localisent au point de contact entre fruits, entre feuilles et fruits ou au niveau de la cuvette pédonculaire. Les dégâts superficiels restent difficiles à attribuer à un ravageur.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes. Si des dégâts sont observés, la mise en place de pièges spécifiques pourra être envisagée pour la prochaine campagne dans les parcelles concernées.

• Punaises phytophages

Observations

Quelques punaises sont présentes en parcelles et des dégâts sur fruits ont été observés. Jusqu'à présent, seules les punaises autochtones sont signalées, aucune punaise diabolique *Halyomorpha halys* n'a été signalée ou capturée en verger.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaise. La présence de bois à proximité de la parcelle, des vergers vigoureux ou la présence d'herbes hautes sont des facteurs favorisant sur lesquels il faut tenter d'influer pour limiter les pullulations.

A surveiller.

P OIRES

• Psylle du poirier

Observations

Situation bien maîtrisée dans les parcelles suivies. Les auxiliaires prédateurs de psylles sont maintenant très discrets.

Evolution du risque

Les températures ont été favorables.

Surveiller d'éventuelles remontées des populations.

Méthodes alternatives



- ⇒ **Les applications d'argile** constituent une méthode efficace pour créer une barrière physique empêchant les pontes. L'application est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.
- ⇒ Il est indispensable de préserver les populations de punaises prédatrices (choix des insecticides et gestion de l'enherbement).



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019-144 du 10/07/2019 en cliquant sur ce lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

• Anthonome d'hiver du poirier

Evolution du risque

Dans les parcelles ayant connu des dégâts au printemps, il faut actuellement surveiller les émergences d'adultes, par battage des rameaux. Le nombre de battage doit être suffi-

samment élevé pour permettre leur détection (100 x 3 coups), l'idéal étant d'avoir repéré les arbres infestés aux printemps...

• Bilan à la récolte

Observations

Lors de la récolte, faire un point sur l'état sanitaire des parcelles facilite leur gestion l'année suivante.

Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1000 fruits pris au hasard permet de noter la présence éventuelle des parasites : tavelure, carpocapse, tordeuses, punaises ... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Retrouvez toute l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant ici :



Prochain BSV : BSV Bilan 2019

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Stéphane LAMARCHE - Polleniz - stephane.lamarche@polleniz.fr

Directeur de publication : Claude Cochonneau, président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Comité de relecture : CAPL, Ets RIPERT, Fruits du Loir, GDAF, INRA, SABOC, SCAFLA, TERRYLOIRE, Vergers d'Anjou, Vergers de la Blotière, Vergers Gazeau.



Observateurs : les producteurs, les techniciens et les distributeurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.

